

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



## EN DIRECT DU SENAT

### QUESTION D'ACTUALITÉ AU GOUVERNEMENT :

**Quel est votre objectif en matière de dette pour la fin du quinquennat ?  
Mais quelle France voulez-vous transmettre aux générations futures ?**

**Ma question s'adressait au Premier ministre :**

"Après la conférence de presse du Président de la République et le séminaire gouvernemental, **du flou, toujours du flou, mais pas sur le dérapage des déficits publics !**

Au moment où la croissance faiblit, vous avez fait le choix de creuser le déficit. Comme l'indiquait un ancien rapporteur général de la Cour des comptes interrogé à la suite de vos annonces, le déficit public se dégrade et la politique budgétaire française menace la cohérence de la zone euro à long terme. **Pourtant, le candidat Emmanuel Macron le disait lui-même : ne pas réduire nos dépenses courantes et notre dette serait irresponsable pour les générations à venir. Il avait raison !**

Mais, deux ans après ces belles paroles, **l'État dépense encore plus que sous la présidence de François Hollande – il faut tout de même le faire !** (Protestations sur des travées du groupe socialiste et républicain.) –, et sans réaliser d'économies structurelles. Ainsi, comment allez-vous financer la suppression de 23 milliards d'euros de recettes de taxe d'habitation et, surtout, quelles sont les compensations pour les collectivités territoriales ? À la fin de 2018, vous tentez d'acheter la paix sociale avec un chèque de 10 milliards d'euros ; aujourd'hui, vous annoncez 5 milliards d'euros de réductions d'impôts : là encore, comment ces mesures seront-elles financées ? La réalité, c'est que c'est la dette qui paye. Autrement dit, vous créez de l'impôt pour nos enfants, à l'égard de qui vous vous déresponsabilisez.

Vous aviez promis le réenchantement, une révolution destinée à construire la prospérité du XXIème siècle. Le soulèvement populaire récent, le déclassement d'une partie des Français, l'inquiétude de nos concitoyens pour leur avenir illustrent l'effondrement de cette illusion...

**Monsieur le Premier ministre, quelle France voulez-vous transmettre aux générations futures ? Quel est votre objectif en matière de dette pour la fin du quinquennat ?**

[Visionner la réponse du ministre](#)





## Érosion de la biodiversité

1 million d'espèces menacées d'extinction ! C'est le chiffre avancé par l'IPBES, une plateforme internationale de chercheurs sur la biodiversité, dans son rapport sur l'état des milieux naturels. Les scientifiques alertent sur le fait que des actions rapides sont nécessaires pour enrayer un déclin qui menace même à terme l'existence de l'homme sur Terre.



De ce constat, il faut passer à la réalité d'une écologie rationnelle et responsable au niveau de l'échelon local.

Au Sénat, nous avons étudié un projet de loi portant création d'un grand établissement public chargé de la biodiversité et de la chasse, fusion de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Le Sénat a profité de ce texte pour renforcer les prérogatives des inspecteurs de l'environnement et faciliter leur exercice. Il a ainsi été décidé de permettre aux inspecteurs de l'environnement d'avoir accès aux fichiers de police judiciaire. Dans le même esprit, les gardes champêtres et les agents de développement assermentés ont vu leurs prérogatives renforcées, notamment dans le but de rechercher et de constater toutes les infractions de chasse. En d'autres termes, puisque le Sénat renforce la police de l'environnement, il renforce sa protection.

La seule gagnante de ce texte doit être la biodiversité et elle seule. C'est ainsi que l'on parviendra à un réel équilibre entre les chasseurs, les pêcheurs, les forestiers, les agriculteurs et les associations environnementales.

[Visionner mon intervention](#)

## Au Sénat, la chasse aux "fossiles législatifs" est ouverte

Le Sénat est engagé de longue date pour simplifier le droit. L'empilement des textes se fait toujours au détriment des citoyens les plus éloignés du droit. On en dénombre plus de 10 000 aujourd'hui. Rien qu'en 2018, le Journal officiel compte 71 000 pages, 45 nouvelles lois, plus de 1 200 décrets et 8 300 arrêtés.

Des lois d'un autre temps devenues obsolètes, voire farfelues. Au total, 49 textes sont désormais abrogés. Certains réglementaient les anciens diplômés de pharmacie, les fraudes dans les commerces du beurre et de la margarine ou encore l'accès au chauffage gratuit pour les mineurs retraités... Un travail de longue haleine que la mission sénatoriale "Balai" (Bureau d'abrogation des lois anciennes et inutiles) a engagé et qui vise à éliminer chaque année un certain nombre de lois devenues trop nombreuses et parfois contradictoires.

## Le Sénat se mobilise pour le miel

Début avril, le Sénat a adopté une mesure imposant aux producteurs de miel d'afficher tous les pays d'origine des miels sur les étiquettes de ces produits.

Aujourd'hui, des produits composés à plus de 90% par des miels importés de Chine ne comportent aucune mention de leur origine nationale ; cette disposition est donc un gage de transparence pour protéger les consommateurs, soutenir les producteurs et valoriser les territoires et les produits français.

## LES COULISSES

### "Adieu veau, vache, cochon"

Ce titre est celui d'un excellent ouvrage produit par le Groupe Les Républicains du Sénat.

Il recense un certain nombre d'activités liant les hommes aux animaux, et ce que les Français perdraient culturellement et économiquement si l'idéologie végan l'emportait. Il est important de comprendre les enjeux du projet végan et de l'antispéciste. C'est fondamental à l'heure où l'agribashing est de plus en plus récurrent dans notre société.



### Rencontre avec des jeunes au Sénat

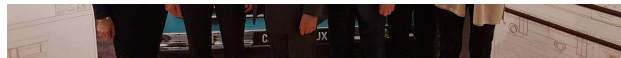
J'ai rencontré des jeunes étudiants de Sciences Po et d'Assas pour échanger sur le fonctionnement du Sénat mais aussi sur la crise de notre démocratie et de la nécessité de restaurer un lien de confiance entre les citoyens et le politique.



## EN DIRECT DE LA MAYENNE

### Visite d'Olivier Dassault en Mayenne et rencontre avec les entrepreneurs





Avec "Génération Entreprise-Entrepreneurs Associés" (GEEA) fondée par le député de l'Oise Olivier Dassault et le chef d'entreprise Jean-Michel Fourgous, une délégation de parlementaires s'est rendue à Laval.

L'ambition de ce groupe d'études est de construire des ponts entre les mondes économiques et politiques pour réconcilier l'État avec les entreprises.

Après un temps d'échanges avec les bénévoles de l'association du Laval Aéro Show, la délégation s'est rendue à l'ESTACA, une visite incontournable, car cette école investit massivement dans la formation professionnelle, mais aussi dans la recherche et l'innovation. De plus, elle forme les meilleurs ingénieurs de demain dont nos entreprises ont plus que jamais besoin.

Les étudiants ont pu présenter leurs projets, plus innovants les uns que les autres.

Avec des chefs d'entreprises et le Medef, nous avons ensuite visité le groupe Gruau qui fête cette année ses 130 ans, entreprise symbolique du capitalisme à patrimoine familial mayennais.

Ce déplacement était l'occasion de mettre en valeur l'attractivité industrielle du département de la Mayenne, avec ses ingénieurs qu'elle forme et ses entreprises qu'elle abrite.



Visite avec l'eurodéputé Arnaud Danjean n°3 de la liste LR d'une exploitation agricole à La Randouillère à Houssay, puis visite du marché de Château-Gontier.



Visite chez Christophe Piquet, agriculteur bio à Azé, qui a planté 1 000 arbres sur une parcelle de 32 hectaress  
Un agriculteur passionné et résolument engagé pour la biodiversité !



A l'AG de la banque alimentaire de la Mayenne aux côtés du Président, Miguel Sanchez et des bénévoles qui collectent des denrées pour ensuite les redistribuer aux plus démunis dans 184 communes de la Mayenne.

## MEDIA

Retrouvez [ici](#) mon entretien avec Radio Fidélité sur l'actualité politique et économique, la réforme des institutions, le rôle du Sénat, mon engagement en politique et les convictions que je porte !



## INVITATION



A l'occasion de la clôture des célébrations du centenaire d'Alexandre Soljenitsyne, **Hervé Mariton** Ancien ministre, Ancien député de la Drôme et maire de Crest nous fait l'amitié d'interpréter le Discours de Harvard (1978) lors d'une représentation privée le :

**Jeudi 13 juin 2019 à partir de 20 h 30, à  
L'AUDITORIUM DE L'ESPACE CULTUREL LE REFLET**

**11 rue du Haut-Bourg - 53 940 SAINT-BERTHEVIN**

Texte intense, puissant, le Discours de Harvard vise juste et parfois provoque. Les enjeux de l'identité et du progrès, de la morale et de la liberté, de la limite et de l'élévation y sont magistralement annoncés. Acteur de la vie publique, lecteur passionné de Soljenitsyne, Hervé Mariton propose ce texte afin de transmettre une exigence éthique, l'angoisse de l'idéal. Dire Ressentir Partager Transmettre !

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Merci de réserver rapidement vos places auprès de mes collaborateurs.



**GUILLAUME CHEVROLLIER**  
Sénateur de la Mayenne (Pays de la Loire)

Au Sénat  
15 rue de Vaugirard  
75006 Paris  
Tél : 01 42 34 43 41  
[g.chevrollier@senat.fr](mailto:g.chevrollier@senat.fr)

En Mayenne  
3 rue des Trois croix  
53000 Laval  
Tél : 02 43 65 60 98  
[permanence.chevrollier@gmail.com](mailto:permanence.chevrollier@gmail.com)

Si vous souhaitez vous désinscrire, [cliquez ici](#)